

Mail reçu le 07/12/2021 à 16h32

Monsieur le commissaire enquêteur, je vous notifie mon opposition au défrichement de cette zone de 16 ha.

- Défrichement de 16 ha
- Destruction des corridors écologistes
- Destruction d'un milieu déjà en bon état écologique
- Ou sont les préconisations gouvernementales et des orientations écologiques?
- Forêts avec de multiples sources d'eau, et arbres absorbant du CO2 et des bruits dû à l'autoroute voisine.

Sans compter sur l'augmentation du trafic routier, déjà surchargé entre 7-9h et 17-19h sur l'avenue Jean Moulin et la D214 zone de délestage pour l'autoroute. La saturation des infrastructures (écoles, médecins, complexe sportif).

Sincères Salutations

A.Blanchier